



Bulletin Communal de Château

Mot du maire

J'ai l'honneur d'introduire le bulletin Municipal 2014 en tant que nouvel élu.

J'ai la chance d'être entouré d'une équipe Municipale dynamique où chacun sait œuvrer selon ses compétences (finances, social, urbanisme). Je remercie l'ancienne Municipalité d'avoir laissé une commune saine financièrement, qui facilite la gestion quotidienne. Nous serons dans l'obligation dans les années à venir de tenir une comptabilité rigoureuse pour prévoir la baisse des dotations versées par l'Etat aux communes et ne pas trop assommer les administrés par des hausses d'impôts.

L'année 2015 sera pourvue de diverses modifications au niveau de la Communauté de Communes. En effet notre communauté de communes est passée à 36 communes (de la Guiche en passant par Chissey les Mâcon) soit : 12 000 habitants.

Le Sirtom qui gère 53 communes, et qui est le plus gros budget communautaire prévoit un changement important courant 2015 avec la mise en place de la redevance incitative sur nos factures. Des réunions publiques seront mises en place pour expliquer cette nouvelle démarche voulue par le SIRTOM auprès des administrés.

Du côté des travaux, nous prévoyons courant 2015 d'entretenir l'existant de la voirie, la rénovation de la toiture du chœur de l'église ; ainsi que l'entretien des bâtiments courants.

Je vous invite à venir participer aux vœux du Maire qui auront lieu le Dimanche 18 janvier 2015 à 10h30 à la salle communale où ce sera l'occasion pour moi de vous présenter la nouvelle équipe Municipale. Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.

Pierre Nugues



N°10
JANVIER 2015

Sommaire

Page 1 :

Le mot du maire
Honorariat de Maurice Nugues

Pages 2 et 3 :

La nouvelle municipalité

Pages 4 et 5 :

Les informations de la mairie

Pages 6 et 7 :

La vie du village

Pages 7, 8 et 9 :

Les associations

Pages 10 et 11 :

Les informations et adresses utiles sur notre communauté de communes

Page 12 :

L'exposition de M. Boulanger

Honneur à Maurice NUGUES

Le samedi 25 octobre, Jean-Paul Emorine, sénateur, Jean-Luc Fonteray, conseiller général, Jean-Luc Delpuech, président de la communauté de communes du clunisois, les villageois, les maires et les secrétaires qui ont travaillé aux côtés de Maurice Nugues, tous étaient invités à célébrer son honorariat, présidé par Pierre Nugues.

Son parcours est celui d'un homme engagé au service de sa commune pendant 49 années dont 37 en tant que maire. D'abord conseiller municipal en 1965, puis adjoint en 1971, il est élu maire en 1977 et le restera jusqu'en 2014.

De nombreuses réalisations ont été faites durant sa mandature : des travaux de voirie, une salle et des logements communaux... La dernière en date étant la restauration de la toiture du clocher de l'église. Tous ces travaux ont été réalisés avec une préoccupation financière importante. Maurice Nugues se félicite d'avoir laissé une gestion saine et sans dettes pour ses successeurs.

Lors de cet hommage, un diaporama a été diffusé reprenant différentes vues de Château. Il est disponible à la mairie, renseignez-vous auprès de la secrétaire.

La nouvelle municipalité

Les élus du nouveau conseil municipal se sont répartis les différentes commissions comme suit :

Les adjoints :

Marion PUTHOD, 1^{ère} adjointe, est chargée de l'urbanisme et des finances

Antoinette MARTIN, 2^{ème} adjointe, est chargée des affaires sociales et des ressources humaines

René DUFOUR, 3^{ème} adjoint, est chargé de l'urbanisme et de la voirie

Commissions communales :

Commission bâtiment et cimetière : Patrick DIEUDEGARD, René DUFOUR, Pierre NUGUES, Pascal PERRIN.

Commission budget : René DUFOUR, Antoinette MARTIN, Alexandre MAZUIR, Claude NUGUES, Pierre NUGUES, Pascal PERRIN, Marion PUTHOD.

Commission voirie : Patrick DIEUDEGARD, René DUFOUR, Antoinette MARTIN, Claude NUGUES, Pierre NUGUES.

ONF : Patrick DIEUDEGARD, René DUFOUR, Claude NUGUES, Pierre NUGUES.

AIC (Amicale intercommunale de Charly regroupant des habitants de Château, Mazille et Sainte-Cécile) : Pierre NUGUES, Isabelle SOMMEREUX.

Commission appel d'offre : René DUFOUR, Antoinette MARTIN, Claude NUGUES, Pierre NUGUES, Pascal PERRIN, Marion PUTHOD.

Correspondant défense et gendarmerie : Patrick DIEUDEGARD.

Salle de loisirs : Antoinette MARTIN, Pascal PERRIN, Marion PUTHOD, Isabelle SOMMEREUX.

Site : Françoise CHANAL, Antoinette MARTIN, Alexandre MAZUIR, Marion PUTHOD.

Bulletin : Françoise CHANAL, Antoinette MARTIN, Marion PUTHOD.

CCAS conseillers : Françoise CHANAL, Patrick DIEUDEGARD, Antoinette MARTIN, Alexandre MAZUIR, Pierre NUGUES, Françoise PETIT.

CCAS extérieurs : Danièle CHAMOUTON, Mireille JANDET, Édith NUGUES, Laurence SCHOTT.

Commission communale des impôts directs :

Titulaires : Maryvonne CHAMPLONG, René DUFOUR, Antoinette Martin, Claude NUGUES, Françoise PETIT, Marion PUTHOD. **Suppléants :** Michel BLONDEAU, René LEBLANC,

Vincent MASSON, Stéphane MINEL, Jean SABATINI, Gilles VAUTHERIN.

Affouages saison 2014/2015 :

Garants Saint-Léger : Maurice NUGUES, Pierre NUGUES, Damien THERRIAUD.

Garants Château : Patrick DIEUDEGARD, René DUFOUR, Jean-Baptiste JANDET.

Commissions intercommunales :

Finances : Pascal PERRIN.

Agriculture / Forêt / Environnement / Circuits courts : Claude NUGUES, Pierre NUGUES.

Social / Seniors : Marion PUTHOD



Tourisme / Événementiel : Antoinette MARTIN, Alexandre MAZUIR.
Aménagement de l'espace / Habitat / Territoire à énergie positive : René DUFOUR.
Affaires générales / Communication : René DUFOUR, Alexandre MAZUIR.
Evolution des compétences : Pierre NUGUES, Pascal PERRIN.
Référent transport scolaire : Marion PUTHOD

Délégués des syndicats :

Syndicat des eaux de la haute Grosne :

Titulaires : Patrick DIEUDEGARD, Claude NUGUES. **Suppléants** : Françoise CHANAL, Alexandre MAZUIR.

SYDESL (Syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire) :

Titulaires : Marion PUTHOD, Claude NUGUES. **Suppléant** : Françoise PETIT.

SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagère) :

Titulaires : Pierre NUGUES, Isabelle SOMMEREUX. **Suppléant** : Marion PUTHOD.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Titulaires : Pascal PERRIN, Françoise PETIT. **Suppléant** : Marion PUTHOD.

SIVOS du Clunisois (syndicat intercommunal à vocations scolaire) :

Titulaire : Isabelle SOMMEREUX. **Suppléant** : Pascal PERRIN.

Délégués à la communauté de communes du Clunisois :

Délégués titulaires : Pierre NUGUES, Antoinette MARTIN.

Secrétariat de la mairie

Depuis le 1^{er} décembre 2014, le temps de secrétariat est augmenté.

Mme Delphine Lioi est présente 16 heures par semaine.

Les heures d'ouverture au public restent inchangées :
lundi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h30.

Boite à idées

Avec cette nouvelle année, l'ancienne urne de Château, restaurée, s'est transformée en boite à idées (suggestions, remarques, souhaits...) destinées à améliorer notre cadre de vie. Elle est à votre disposition en mairie. Après dépouillement, toutes les propositions seront étudiées même si elles ne pourront être toutes satisfaites.



Budget 2014

Les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent pour un montant respectif de 210 218 € et de 93 536 €.

Notre futur site permettra de détailler davantage le budget et le réalisé de la commune.

Les affouages

Le permis d'exploiter a été délivré le 14 novembre 2014 et se poursuit jusqu'au 15 avril 2015. La vidange des parcelles est à faire avant le 15 octobre 2015.

Les inscriptions pour les prochains affouages auront lieu du 1^{er} octobre au 6 novembre 2015.

Les informations mairie

Voirie

Les travaux de voirie se sont poursuivis cette année : sur les chemins de l'église, de Rhodes, des cas, du carmel, en Buillet et au Vernay pour un montant de 59 000 euros HT sur deux exercices comptables.

Le lavoir

Il y a à nouveau de l'eau dans la cuve du lavoir de Danjin grâce à l'étanchéité réalisée sur la bâchette par l'agent communal avec l'aide d'un conseiller.



Chœur de L'église

Des devis ont été demandés pour la restauration de la toiture du chœur de l'église, de la zinguerie et de la verrière. Des dossiers de subventions sont en préparation. Les travaux pourraient éventuellement débuter dès 2015.

Chemin du Vernay

Compte tenu des dégradations des murs de soutènement de l'accès au hameau du Vernay, un arrêté de circulation a été fait en accord avec le SIRTOM pour interdire l'accès de leur camion.

RECENSEMENT de la population 2015

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, l'INSEE organise un recensement tous les 5 ans. Cette année, il se déroule dans notre commune ET A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS... et obligatoire

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements, le développement des moyens de transport...

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

A partir de la collecte 2015, le recensement en ligne est désormais généralisé à l'ensemble des communes. Les avantages : confidentialité toujours respectée, gain de temps et simplification du remplissage pour les habitants, un seul passage dans chaque logement pour l'agent recenseur, moins de papiers, moins de manutention, moins coûteux...

Cette année, c'est avec difficulté que nous avons réussi à trouver un agent recenseur dans notre commune. C'est finalement Edith Nugues qui se chargera de passer chez vous pour vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'elle viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à l'agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr





Commémoration du 11 novembre

Ce 11 novembre 2014, cent ans après le début de la « grande guerre », des habitants de Château se sont retrouvés devant le monument aux morts pour déposer une gerbe et observer une minute de silence en commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et en souvenir des soldats morts pour la France. Pierre Nugues, notre maire, a ensuite lu le message de M. Kader Arif, secrétaire d'état aux anciens combattants. Cette cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié dans la salle communale.

Éclairage public

Les horaires de l'éclairage public de la commune ont été modifiés. L'extinction des lumières se fait dorénavant de 0h à 6h.

Les enfants à Château

A ce jour, sur la commune, 54 enfants de moins de 18 ans sont recensés et répartis ainsi : 7 enfants qui ne sont pas encore scolarisés, 18 enfants dans le cycle primaire, 16 enfants dans le cycle collège et 12 enfants dans le cycle lycée.

Pour améliorer la communication et éviter des courriers inutiles, la mairie constitue un répertoire des adresses mails de ses administrés. Si vous en êtes d'accord, vous pouvez transmettre la votre en envoyant un courriel à l'adresse suivante : mairiedechateau@orange.fr.

L'état-civil



Bienvenue

aux familles El Moujahid, Renard, Molé, De Montard, Inrep-Royet et Nugues qui se sont installées dans notre commune.

Les mariages :

Céline Meral et Gérard Molé le 19 juillet,
Mathilde Lucas et William Bruaut le 23 août,
Ruxandra Boros et René Becker le 10 décembre

Les naissances :

Elias El Moujahid le 12 février 2014 au Vernay,
Léo Therriaud le 8 avril 2014 aux Cadoles,
Angèle Bonvalot Ballay le 15 août 2014 à St-Laurent,
Maël Rondière le 4 novembre à Saint Léger.



Les décès :

Joséphine Petit née Desrosches
le 8 février 2014 résidant au Buillet,
Suzanne Laforêt née Guillemain
le 9 juin 2014 résidant au Nière.

Pascale

Pascale Vuillard, notre secrétaire à la mairie pendant onze années, nous a quitté trop tôt le 23 juin 2014. Son professionnalisme, sa discrétion et son sourire nous ont accompagné pour les démarches administratives. Le mal a eu raison de son combat et de son courage. Elle avait 54 ans ...

La vie du village

Le repas des Aînés

Dimanche 9 novembre, le repas des aînés a eu lieu à la salle communale et a accueilli 58 convives. Cette année encore, le repas, préparé par le traiteur mille et 1 saveurs, a été apprécié de tous.

Maurice Nugues, notre ancien maire, a généreusement offert l'apéritif à l'assemblée. Ce repas a été l'occasion de revoir le diaporama réalisé par M. Sabatini grâce aux photos et anciennes cartes postales aimablement prêtées.

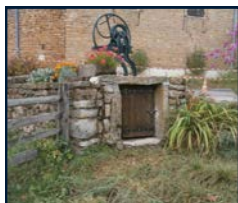


Mme Suzanne Laforêt

a été la dernière institutrice de Château. Durant 36 ans, elle a été présente auprès des enfants et des familles. A sa retraite en 1972, l'école ferme définitivement et depuis la scolarité des enfants se passe à Cluny.

La passion du village qui l'animait ne l'a jamais quittée, la conduisant à écrire l'histoire de Château et à organiser des rallyes pédestres, des expositions, toujours dans un souci pédagogique.

Mme Laforêt s'en est allée le 9 juin dernier dans sa 99^{ème} année. Ensemble, la municipalité et l'amicale de Château ont déposé, en hommage, une plaque en son souvenir.



La pompe au Niere

La restauration de la pompe du Niere s'achève... Sa porte a été remplacée. L'agent communal avec l'aide d'un conseiller ont terminé cette restauration entreprise depuis quelques temps déjà.

Nouveau relais culturel à Château

C'est dorénavant Édith Nugues qui sera le relais culturel de notre commune.

Pour mémoire, vous pouvez la contacter pour :

- recevoir par mail la programmation des manifestations culturelles de Cluny et du clunisois,
- bénéficier de tarif réduit pour les spectacles de la programmation annuelle de la ville de Cluny, en réservant à l'avance par son intermédiaire.

Contact : nugui10@sfr

Les chats de Château

A Château deux chatons « adorables » ont été trouvés et placés mais pour combien qui sont abandonnés et retournent à la vie sauvage. Faites preuve de citoyenneté en stérilisant vos chats pour éviter la prolifération. Pour la loi les animaux ne sont plus des objets mais des êtres doués de sensibilité et nous avons des devoirs vis-à-vis d'eux.

Pour tous renseignements voir le site qui va être mis en place prochainement ou s'adresser à la mairie pendant les permanences.

Monument aux morts

La restauration des noms des soldats morts pour la France sur notre monument a été généreusement financée par M. Armand Boulanger.





Le site internet de Château www.mairiedechateau.fr

Le conseil municipal a le plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine du site internet de notre village. Outil de communication et source d'informations s'ajoutant aux outils déjà existants (bulletin municipal, panneaux d'affichage...) et à destination des administrés, mais également du visiteur de passage dans notre région. Vous y retrouverez des informa-

tions pratiques concernant la mairie, la salle communale, les comptes rendus des Conseils municipaux, les démarches administratives... Un relais de visibilité pour les activités artisanales, économiques, de notre village. Nos associations disposeront également d'une rubrique leur permettant d'échanger avec l'ensemble des habitants de Château, sur les événements qu'elles organisent tout au long de l'année. Il y sera également présenté l'histoire du village, de ses habitants, de son paysage façonné par l'activité agricole, son patrimoine historique.

L'alimentation et l'animation à long terme de ce site est en réflexion. Nous souhaitons que les habitants de Château puissent s'ils le désirent apporter leur contribution. Particulièrement sur l'histoire du village. Nombre d'entre-vous ont déjà manifesté leur intérêt.

Le site se doit d'être clair et simple d'usage pour les moins familiarisés avec l'outil informatique. Nous nous entendons tous sur le fait que la discussion reste le moyen le plus vivant, le plus convivial, de transmission de l'information. Cet outil numérique permettra de concentrer et de rendre accessible en permanence, un certain nombre de ces informations pratiques à destination de tous.

Les associations

L'amicale

Le nouveau bureau de l'Amicale est composé de Bruno Jouy (Président), Edith Nugues (Secrétaire), Fabrice Pasquer (Trésorier), Armand Boulanger, Patrick Dieudegard, Rocco Galimi, Chantal Guignard, Dorina Schmid et Adeline Therriaud.

Les premiers événements (Halloween, Le Beaujolais Nouveau) se sont très bien passés. Merci à tous les participants.

Notre nouvelle équipe vous proposera d'autres manifestations cette prochaine saison pour permettre à tous les habitants de Château de se retrouver dont :

- la "trop bonne" Galette des Rois : samedi 24 janvier 2015
- le "fameux" Méchoui : samedi 4 juillet 2015

L'Amicale sera bien sûr présente sur le site internet de notre village. Pour communiquer avec nous une adresse email a été créée : amicalechateau@gmail.com

Nous espérons ainsi contribuer au développement de la "vie de Château" et donc vous retrouver prochainement.



Le point lecture de Château

La construction de la nouvelle mairie a libéré une salle. Dans le même moment, l'amicale recevait le don d'une agrégée de littérature (500 ouvrages). Une bibliothèque était née.

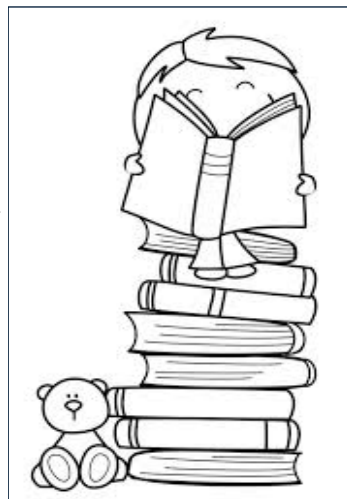
La signature d'un protocole d'utilisation entre la mairie et l'amicale a officialisé la bibliothèque. Avec l'aide de nombreux bénévoles, le point lecture a alors été installé. Aujourd'hui, le fonds dépasse 2200 ouvrages. Chaque livre est enregistré, équipé, rangé par thème. L'inventaire numérisé permet une recherche aisée.

Les thèmes :

ROMANS, BIOGRAPHIES, SANTE et SOCIETE (philosophie, psychologie, sociologie...), JEUNES (de 4 à 10 ans, adolescents, illustrés, bandes dessinées ...), POLITIQUE et HISTOIRE, TECHNIQUES et SAVOIR-FAIRE (travaux du bâtiment, couture, cuisine, élevage, bricolage, décoration ...), VOYAGES et ARTS, DIVERS (poésies, théâtre...), REVUES (fleurs et jardins, décorations, sciences...).

Le fonctionnement est simple. Les ouvrages peuvent être consultés sur place ou prêtés. Les prêts sont gratuits, il n'y a pas de cotisation.

La bibliothèque est ouverte chaque DIMANCHE de 11h à 12h.



Elle peut être ouverte sur rendez-vous en appelant le 06 07 03 93 99.

Pour les personnes handicapées, les ouvrages peuvent être déposés et repris au domicile.

Le point lecture est à la communauté. Vous pouvez le faire vivre en lisant et en devenant bénévole. A très bientôt,

Armand Boulanger (boulanger.as@orange.fr)

La société de chasse

La société de chasse de Château compte 25 sociétaires. Nous formons un groupe qui intervient pour des travaux en collaboration avec les propriétaires ou les exploitants agricoles en cas de dégâts ou de prolifération de nuisible par exemple. Je pense que nous pourrions également apporter notre soutien à l'amicale de Château qui vient d'être renouvelée et passer ensemble d'agréables moments. Les contacts se font également au quotidien avec le maire, ses conseillers et avec la fédération des chasseurs de Saône-et-Loire (réunions, formations, e-mails, etc...)

La pratique de la chasse se fait sans trop de pression et dans le plus grand respect des propriétés et des règles. Règles dictées par les arrêtés préfectoraux et par l'éthique de la chasse mais également établies et renforcées lors des réunions de bureau ou lors d'assemblée générale. De ce fait la chasse est, sur notre commune, plus restrictive.

La chasse est avant tout un loisir, mais aussi un moment de rencontre entre amis.

Un groupe qui a plaisir à se retrouver et à vous retrouver lors de repas par exemple. Ce sont des moments d'échanges qui sont preuve de cohésion que ce soit en ou hors période de chasse. Nous vous remercions pour votre tolérance.

Bonne fin d'année à toutes et à tous,

Le Président de la société de chasse de Château,
Pascal Filipek



Le club du 3^{ème} âge

Les clubs du 3^{ème} âge en milieu rural ont été créés par la Mutualité Sociale Agricole dès 1963, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et retraitées, en leur proposant des moments de détente, de rencontres, de partage avec d'autres personnes qui étaient dans la même situation qu'elles (isolement du à l'exode rural). C'est ainsi que naquit le centre inter-communal de Mazille, Château et Sainte-Cécile, le 5 juillet 1977, regroupant les trois communes à Charly.

Pourquoi Charly ? Un domaine constitué de terrains et de bâtiments, situé à Mazille au lieu-dit Charly, avait été donné par sa propriétaire à un groupe de volontaires, à condition que cette donation serve à l'évolution du monde rural, particulièrement à ces trois communes concernées. Sous l'égide de ces volontaires bénévoles, était constitué "le centre rural de Charly" engendrant une école agricole, une ferme qui se voulait innovante et vulgarisatrice, une association de loisirs (A.I.C), une maison familiale de vacances, puis le club du 3^{ème} âge, puis le centre aéré. Notre club du 3^{ème} âge, selon la loi 1901, s'autogère par l'élection d'un conseil d'administration, d'un bureau. Chaque membre paie une cotisation adhérant ainsi à la fédération départementale et nationale.

Chaque club est libre d'organiser ses propres manifestations par ses propres finances (loto, concours de belote, de manille). Au club de Charly, nous nous réunissons une fois par mois pour jouer (scrabble, tarot, belote, rami, etc...) et goûter.

Nous avons organisé une marche cantonale qui a sillonné Château et Mazille, en mars, avec 60 participants (30 non marcheurs jouaient en salle). Un loto en octobre pour nos finances.

En décembre nous fêterons les conscrits de l'année 2014 par des jeux, chants, cadeaux et goûter.

Nous participons à un " concours de connaissances " portant sur l'histoire, la géographie, les hommes célèbres, la nature, l'automobile, etc...

Nous participons aussi à " la dictée des clubs " (locale, cantonale, départementale, nationale).

Nous informons nos adhérents des avancées sociales au service des anciens (prévention des risques, accompagnement à la maladie d'Alzheimer, service à domicile).

Nous adhérons à l'association " Solidaire Action " basée à Mazille pour une action humanitaire au Burkina Faso. Nous organisons aussi des sorties en septembre.

Notre souhait est de voir se joindre à nous des nouveaux retraités avec de nouvelles idées.

La présidente,
Georgette Nugues



à tous pour votre participation, votre disponibilité, votre générosité offertes gracieusement tout au long de l'année pour agréments la vie du village.

Rédaction-Mise en page

Mmes Martin, Jaunay, Puthod,
M. Mazuir

Crédit photos

Mmes Martin, Coutheron, Argant
et Puthod, M. Pasquer

LES INFORMATIONS ET ADRESSES UTILES SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes du Clunisois

5 place du Marché 71250 Cluny
Tél. 03 85 20 00 11 / Site : enclunisois.com

Président : Jean-Luc DELPEUCH

Quelques chiffres : Créée le 24 décembre 1993,
36 communes depuis le 1^{er} janvier 2014,
12 236 habitants sur 370,17 km². Cet EPCI
(Établissement public de coopération intercommuna-
le) compte une quarantaine de salariés pour environ
6 millions d'euros de budget.

Carte de la communauté
de communes du clunisois



Petite enfance, Enfance, Jeunesse

– **Relais assistantes maternelles enfants parents** :

Lieu d'informations et d'échanges
1 rue des Ravattes / Tél. 03 85 59 00 81 / Site :
ramicclunisois.blogspot.com

– **Ludothèque « LA COCCINELLE »** : Prêt de jeux et jouets pour enfants, jeunes et adultes

1 rue des Ravattes / Tél. 03 85 59 00 81 / E-mail : ludotheque.clunisois@yahoo.fr

– **Centres de Loisirs** (3 à 11 ans) : Association la Marelle

Orangerie du Parc Abbatial / Tél. 06 47 13 74 06 / site : www.lamarellecluny.fr/

– **Club jeunes** (11 à 17 ans) avec activités les mercredis, samedis et vacances scolaires

Quai de la gare / Tél. 06 72 46 22 27 / Site : clubjeunesclunisois.over-blog.fr/

Emploi, Économie, Social

– **Espace emploi** : Accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire

5 place du Marché / Tél. 03 85 20 00 11 / E-mail : emploicc.clunisois@gmail.com

PLIE - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : Suivi individualisé des demandeurs d'emploi

ERFE - Espace Emploi Recherche Formation : Dans le cadre d'un suivi PLIE

Point Relais Mobilité : location de véhicule pour se rendre à un emploi ou une formation

– **Relais Service Public du Clunisois** : Accueil, informe, oriente des personnes en difficulté dans leurs démarches administratives

5 place du Marché / Tel. 06 82 39 15 43 / Blog RSP : rspclunisois.wordpress.com/

– **Logement** : Conseil en matière de construction et rénovation et aide financière à la rénovation
5 place du Marché 71250 Cluny / Tél. 03 85 20 00 11

– **Point Cyber** : 20 postes. Accès à internet et traitement de texte, initiation informatique
Tél. 03 85 59 25 36 / E-mail : cluny.cyber@wanadoo.fr

– **Centre de télétravail** 5 place du Marché 71250 Cluny / Tél. 03 85 20 00 11

– **Le CLIC** : Accueille, informe, oriente les personnes âgées et leur entourage
Résidence Bénéthin / Tél. 03 85 59 30 60 / E-mail : coord.geronto.cluny@orange.fr

– **ETAP** - Espace Temporaire d'Accueil de Personnes : Hébergement d'urgence et de stabilisation
Tél. 03 85 59 80 86 / E-mail : etapcluny@gmail.com

Environnement

– **SPANC du Clunisois** - Service Public d'Assainissement Non Collectif

A savoir : Le SPANC du Clunisois vient d'annoncer une opération d'aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs dont vous pouvez bénéficier si votre installation est antérieure à 1996 et a été diagnostiquée par les services du SPANC, avec un avis de non-conformité avec risques sanitaires. Cette aide se monte à 3 000€.

ZA du Pré Saint Germain 16 Rue Albert Schmitt / Tél. 03 85 59 26 98 / Site :

www.spancludunisois.fr

Services à la personne

– **Transport à la demande (2€ et 4€ A/R)** pour aller de tout point du territoire à Cluny et vice-versa. Il suffit de téléphoner la veille avant 12h au 07 87 04 23 96

– **Services d'aide à domicile :**

AAPA - Association d'Aide aux Personnes Âgées

Résidence Bénétin - Rue des Ravattes / Tél. 03 85 59 00 29 / E-mail : aapa.cluny@orange.fr

Association de service et portage de repas à domicile

Place de l'Hôtel de Ville, ST-GENGOUX-le-NATIONAL / Tél : 03.85.92.55.23 / E-mail: sprad71@gmail.com

ADMR : 4 domaines de service : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

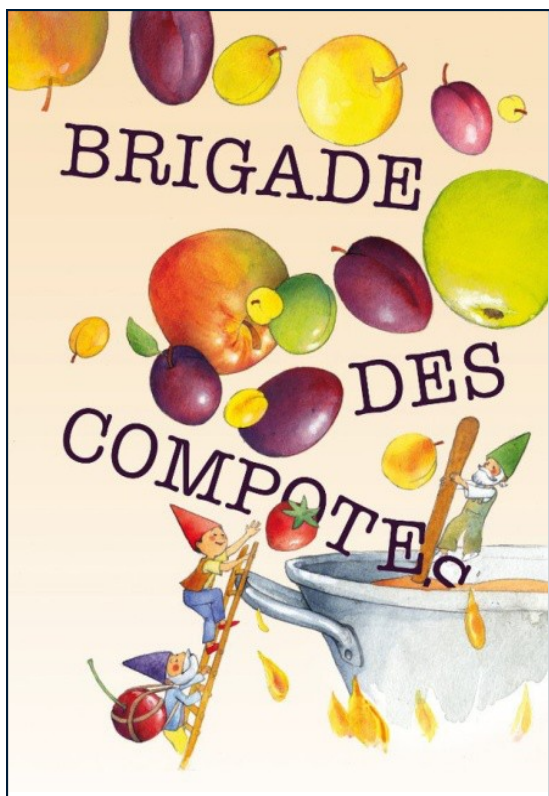
12 rue de l'Hôpital / Tél. 03 85 35 19 67 / Site : www.admr.org

SSIAD - service de soins infirmiers à domicile : dispense des soins d'hygiène générale et de confort. Il s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, âgées et/ou handicapées

Rue de l'Hôpital / Tél. 03 85 59 59 59 / E-mail : direction@hopital-cluny.fr

– **Accueil de jour Les Avelines :** pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

Petite rue des Ravattes / Tél. 03 85 59 58 99 / Site : www.ch-cluny.fr/l-accueil-de-jour



La Brigade des compotes

Née en 2010 à Chalon, la brigade des compotes s'installe aujourd'hui dans le clunisois. Son objectif est de cueillir les fruits non ramassés (huit tonnes en cinq ans à Chalon) en mettant en relation des bénévoles avec des donateurs particuliers qui ouvrent leurs jardins.

Ces bénévoles s'engagent à respecter une charte (respect des lieux, des personnes, des arbres, des horaires...) et, dans chaque village, des référents s'assurent du bon fonctionnement de l'opération. Les fruits sont ensuite repartis entre le propriétaire, le cueilleur mais également entre des associations, des institutions sociales et caritatives ou tout autre personne qui en exprimerait le besoin.

Pour plus d'information : Tél. 06.82.39.15.43

E-mail : brigadecompotes.clunisois@gmail.com



HISTOIRE D'UNE EXPOSITION

Début 2014, monsieur le Maire de Château a donné son accord pour une exposition honorant les soldats de la commune morts pour la France lors des guerres 14/18 et 39/45.

Cette manifestation a eu lieu de juillet à septembre dans la très belle salle de la tour du clocher de l'église du village.

L'Amicale de Château et ses bénévoles ont participé à la mise en place et aux permanences : Alain et Jacqueline Argant, Jean-Claude Blanc, René Dufour, Georgette et Katia Nugues ainsi que Maryvonne Champlong.

L'exposition, ouverte les après-midi du samedi et du dimanche, comportait sept panneaux consacrés à la guerre de 14/18 et deux à celle de 39/45. Au centre de la salle, quatre panneaux évoquaient l'inauguration du monument aux morts et une vitrine présentait des objets et documents des deux guerres.

Des informations données par le ministère des armées ont permis d'établir l'identité des morts pour la France de Château : patronyme, date et lieu de naissance, affectation militaire, date et lieu de leur décès ainsi que leur âge au moment de l'événement.

Les archives départementales ont permis d'accéder aux recensements des années avant 1914, après 1918 et 1945. Leurs études ont contribué à établir la démographie du village, sa structure sociale, commerciale et son artisanat à différentes périodes.

En 2006, monsieur Maurice Nugues, alors maire, a permis l'étude des archives communales dont des comptes rendus de séances du conseil municipal. Ces recherches montrent les préoccupations des civils éloignés du front; la nourriture des familles, l'arrivée des mutilés, la gestion des terrains et la mise en évidence des petits problèmes de la communauté.

Pour l'affrontement de la première guerre mondiale, chaque panneau est dédié à une année et en reçoit la liste des événements militaires et politiques. Sur le panneau de 1919/1920, on montre la situation d'une France vainqueur mais ruinée par cinq ans de guerre.

Le panneau " l'agression " est partagé en deux. D'un côté, une synthèse des événements entre 1918 et 1939 en Allemagne, en Italie et en France montrent la montée de la guerre en Europe. Il y est évoqué la déclaration de l'état de guerre, la drôle de guerre, la bataille en France, l'armistice de juin 1940, le bilan des pertes humaines, l'énorme quantité de militaires, équipés et armés, fait prisonnier. L'autre partie est réservée au retour des prisonniers de guerre dans leur village et fait une large place au récit de captivité du dernier prisonnier vivant à ce jour.

Le dernier panneau est consacré à la résistance à l'occupant dans le Clunisois, depuis l'application de l'armistice en juin 1940 jusqu'aux combats de la libération avec la première armée française.

L'exposition a pris fin début septembre avec 250 visiteurs dont des australiens, italiens, allemands et bien sur les habitants de Château et des alentours. La présence de nombreux jeunes visiteurs permet de dire que cette manifestation est une réussite.

Armand Boulanger

